

Le passe vaccinal : une énorme faille de sécurité !



Il apparaît comme particulièrement risqué de donner son passe vaccinal et sa carte d'identité à n'importe qui. En effet, le passe vaccinal comporte nom et date de naissance. La carte d'identité complète ces données privées d'une adresse de domicile. Ces informations sont suffisantes pour usurper l'identité du titulaire.

Il se trouve que les cafés-restaurants, pour ne citer qu'eux, ont du mal à recruter. De nombreuses organisations non gouvernementales d'aide à l'insertion sociale aident les mineurs isolés, ou autres bénéficiaires, à obtenir un emploi. Les profils peuvent aisément matcher.

Cependant, l'identité d'un certain nombre de migrants n'est pas toujours clairement établie. Les

identités multiples qu'ont pu posséder plusieurs terroristes montrent les difficultés d'identification de certains non-natifs.

Un employé peut donc rester mal identifié par un gérant et ce en toute bonne foi.

Avec un peu de mémoire, l'employé, en droit de demander passe et identité, peut aisément retenir les données personnelles de base de sa future victime.

En effet, il suffit parfois de ces quelques données pour ouvrir un compte sur la toile.

Cela peut se faire dans une néobanque lointaine. Celle-ci peut être dans le pays d'origine où l'employé posséderait quelque complice. Le vieux continent finance d'ailleurs le développement numérique de nombreux pays émergents.

Mais ça peut être ailleurs, n'importe où. N'importe qui peut le faire. La maîtrise d'une des langues proposées dans le menu de la cyberbanque choisie en constitue la seule limite.

Toujours est-il que peut commencer la pêche miraculeuse pour le malfrat.

Une fois le compte bancaire ouvert au nom de sa victime, il suffit au pêcheur de demander un crédit à la consommation. Rien de plus facile, puisque l'identité de la victime est parfaitement vérifiable.

Une simple fausse facture de téléphone suffit par ailleurs à confirmer les précieuses identité et adresse auprès de la banque en ligne. Si besoin est, la date de naissance sera fournie par téléphone ou,

pourquoi pas, dans une déclaration sur l'honneur par courrier.

Si la banque cible s'amuse à renvoyer un code par courrier, la lettre serait récupérable au dessus des boîtes d'un quelconque immeuble dans lequel vont et viennent tous les jours les livreurs de repas. Les codes d'entrées de tels immeubles se trouvent donc aisément.

Une fois obtenu, il suffit au pêcheur de transformer en cryptomonnaie ce crédit aisément acquis. Le malfrat fermera aussitôt le compte bancaire devenu obsolète. Il le fermera, ou pas ; peu importe.

Lorsque la victime sera mise en demeure de rembourser la somme due, il lui sera impossible de retrouver son usurpateur d'identité. La victime ne sera même plus à qui elle aura confié son passe. Il n'y aura pas même de traçabilité numérique possible.

Autrefois, la sûreté publique pouvait bien soupçonner une arnaque dite d'ivoire. À de telles arnaques, la maréchaussée n'aurait de toutes les façons pas pu remédier ; ce, faute d'accords binationaux crédibles. Aujourd'hui l'ordre public, du moins ce qu'il en reste, fait face à des pêcheurs fantômes.

Jusqu'à présent, des centres d'appels – largement implantés sur le continent noir, mais aussi à l'Est – faisaient de gros efforts de brouteurs pour obtenir les données personnelles du vieux continent. C'est désormais plus facile ! Les usines à escroqueries ont leurs potentiels représentants sur place. Ceux-ci sont en mesure de collecter de précieuses datas et ce plus qu'il n'en faut : à qui n'en veut !

Les salles de prières ou prières de rue pourront servir de plateformes de recrutement des pécheurs. De tels lieux sont parfaitement tolérés, voir encouragés par la Commission technocratique du vieux continent.

Sinon, les pécheurs pourront se retrouver plus intimement dans des foyers de travailleurs, cafés interdits aux femmes et aux regards, etc. Peut-être ne s'y entre-tueront-ils pas !

Le passe vaccinal *booste* le marché noir des datas. C'est un simple exemple, il en existe bien d'autres. Aux forces obscures du numérique, seules les limites de l'imagination constituent une entrave.

Ce type de marché parallèle est si pertinent qu'il est intégrable au produit intérieur brut. Seule solution apparaît ici pour les États libéraux : faire tourner la planche à billets pour concurrencer ces marchés non contrôlés.

Mais cette stratégie de la noyade par inflation ne résout pas le développement effréné de techniques élémentaires de cyber-escroqueries. Cette stratégie de la surenchère d'intéressements est aussi absurde que de dire qu'en aidant les banlieues, on va empêcher ce que le gouvernement appelle prudemment « la radicalisation » pour éviter de citer la religion principalement intéressée...

Au regard de ce constat des faits, tristes mais flagrants, le sage natif ne donnerait pas son passe vaccinal ni sa carte d'identité à des commerçants dont il n'est pas lui-même parfaitement sûr de l'identité. De facto, il se limiterait à des petits commerces essentiels. Ceci évitera la multiplication des interlocuteurs incertains.

Après tout, ne faut-il pas savoir s'adapter aux temps modernes ? Aussi, gardons espoir que le règne de l'EMmerdeur touche à sa fin.

Ne vous laissez donc pas cyberemplacer, prenez soin de vous, armez-vous et restez Zen comme Zemmour !

Pierre de La Bastille